

Plan de protection EMS Eynard-Fatio – Visites dans l'institution

(validé par la direction, version du 13 juin 2022)

Les personnes âgées sont particulièrement à risque face au Covid-19. Des mesures sont en place dans les EMS, qui s'appuient sur les recommandations fédérales et cantonales, ainsi que les règles de comportement et d'hygiène suivantes :

- ➔ **Garder la distance** : une distance de 1,5 mètre réduit le risque de transmission. **Les contacts physiques** (poignée de mains, embrassade) peuvent favoriser ce risque. Dans ce cas, se désinfecter les mains avant et après le contact.
- ➔ **Se laver ou se désinfecter les mains régulièrement** : le lavage des mains (en suivant les recommandations affichées dans l'établissement) ou l'utilisation de solution hydroalcoolique sont essentiels. **Il est recommandé de se désinfecter les mains en entrant dans l'établissement.**
- ➔ Les **surfaces** (mobilier, poignées, boutons d'ascenseur) sont régulièrement désinfectées.
- ➔ **L'aération** régulière est importante, tant pour les espaces collectifs qu'individuels (chambres).
- ➔ **Port du masque de protection** : le port du masque est recommandé en cas de présence de symptômes ou de statut positif au COVID.

Les **visites privées** aux personnes résidentes sont possibles tous les jours sans rendez-vous et s'effectuent librement en chambre, au restaurant ou à l'extérieur.

- Pour les visites en chambre, il est recommandé de veiller à une bonne aération avant, pendant et après la visite.
- Les visites sont **libres**, tant en nombre qu'en durée, sous réserve de la capacité d'accueil des espaces communs (comme le restaurant).
- La prise de repas est possible tous les jours à midi, avec réservation préalable.
- Les visites à des personnes résidentes positives au COVID ne sont pas recommandées. Dans ce cas, le report de la visite est **recommandé**. Les cas de rigueur sont réservés.

En cas de **symptômes** (toux sèche, maux de gorge, fièvre, douleurs musculaires, perte de goût et d'odorat, etc.) ou de **contact** avec une personne COVID+ (ou avec suspicion), le report de la visite est recommandée. Si le report n'est pas possible, le port du masque est alors demandé.

En cas de **résultat positif COVID** (pour la personne en visite), la visite doit être **reportée**.

En cas d'apparition de symptômes ou de test positif *après* une visite, merci d'en informer sans délai l'institution.

Les visites peuvent être restreintes ou supprimées en cas de flambée COVID parmi les personnes résidentes.

Rappel des modes de transmission : le COVID se transmet principalement lors de contact étroit et prolongé (à moins de 1.5 mètres et plus de 15 minutes) par gouttelettes ou par les mains (entrée par les muqueuses du nez, de la bouche ou des yeux).